

POLITIQUE DE DONNS

Année après année, iA Groupe financier s'engage socialement dans la communauté, soucieuse de contribuer sans cesse à son essor et à son mieux-être.

Secteurs et organismes privilégiés

La politique de dons mise sur pied par iA Groupe financier pour appuyer son engagement dans la communauté favorise certains secteurs et organismes. Pour les dons, nous soutenons financièrement les organismes :

- de charité qui sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada et qui remettent des reçus fiscaux;
- qui visent l'amélioration de la qualité de vie des individus;
- qui favorisent le développement dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'environnement et des services sociaux.

Critères d'admissibilité

Conformément à ses critères d'admissibilité, la société ne peut appuyer les demandes pour :

- ✓ Les organismes qui ne remettent pas de reçus de charité
- ✓ Les entreprises à but lucratif (comprenant toute activité de promotion et de vente)
- ✓ Les institutions ou les organismes religieux
- ✓ Les organismes ou les campagnes politiques
- ✓ Les institutions d'enseignement primaire et secondaire
- ✓ Les campagnes de financement pour les voyages d'études, les publicités dans les albums de finissants et les stages d'études
- ✓ Les groupes de revendication
- ✓ Les organismes œuvrant à l'étranger (hors Canada)
- ✓ Les demandes d'un individu
- ✓ Les clubs de retraités ou les amicales
- ✓ Les clubs sportifs ou les compétitions sportives (pour amateurs ou professionnels)
- ✓ Les constructions d'immeubles

Par courriel à :

don.commandite@ia.ca

Ou par la poste à :

Industrielle Alliance, Assurance
et services financiers inc.

Service des communications –
demandes de dons

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.